

Garantie

Le fabricant garantit que ces produits sont libres de tout défaut de matériaux et de fabrication pour une période de une années à partir de la date d'achat. Cette garantie s'applique seulement à l'acheteur initial et seulement aux produits utilisés dans les conditions normales d'utilisation. Si ce produit est reconnu défectueux par le fabricant au cours de la première année, soit dans les matériaux utilisés ou dans sa fabrication, la seule obligation du fabricant et votre recours exclusif sera la réparation ou le remplacement du produit et ce, à la discrétion du fabricant, à condition que le produit n'ait pas été utilisé abusivement ou incorrectement, endommagé au cours d'un accident, modifié, altéré, ou négligé par l'acheteur après son achat. Le reçu d'achat original est requis pour déterminer l'admissibilité à la garantie. L'acheteur s'engage à payer tous les frais de main d'oeuvre et d'expédition nécessaires au remplacement du produit couvert par cette garantie.

Cette garantie limitée ne protège pas les produits dont le mauvais fonctionnement résulte d'un accident, d'un usage abusif, de négligence de la part de l'acheteur, d'une modification du produit, d'une mauvaise installation ou d'un entretien inadéquat, d'une technique d'utilisation non conforme aux instructions du produit, ou de pannes de fonctionnement entraînées par la corrosion, la rouille, ou autres matières étrangères dans l'appareil.

Toute demande de service sous garantie se fait en expédiant le produit défectueux au fabricant dans les plus brefs délais après la découverte du présumé défaut. Le fabricant prendra par la suite des mesures correctives aussi rapidement que raisonnablement possible. Le fabricant ne garantit pas et renonce particulièrement toute garantie, explicite ou implicite, de fonctionnement pour un usage particulier, autre que la présente garantie. Cette garantie est le recours exclusif offert à l'acheteur et exclut le fabricant de toute responsabilité pour dommages-intérêts ou frais directs ou indirects.

Certaines provinces n'autorisent pas l'exclusion ni la restriction de dommages-intérêts directs et indirects, ou la restriction sur la durée d'une garantie implicite ; ainsi, les restrictions ou exclusions précédentes peuvent ne pas s'appliquer. Cette garantie vous accorde des droits légaux particuliers, et vous pouvez avoir d'autres droits qui varient selon les provinces.

Pour une assistance technique professionnelle appelez 1-844-241-5521 ou visitez notre site Web à WWW.HOMEDEPOT.CA

Pour l'enregistrement de la garantie s'il vous plaît aller à www.gppumpsus.com